



30 juillet 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Message pour M. le Président

Petit retour en arrière :

- Il y a 45 ans, le 10 juillet 1981, Yvette Chassagne, l'une des 3 premières femmes reçues à l'ENA en 1948 était nommée Préfet des œuvres de François Mitterrand élu Président de la République 2 mois plus tôt ; première femme.
- En 2012, la loi Sauvadet a imposé aux employeurs publics, donc à l'Etat, une part d'au moins 40% de femmes dans les premières nominations des emplois supérieurs, dont ceux de Préfet ; la part des femmes parmi les titulaires de ce poste n'a cessé de croître, de 6% en 2005 elle avait fini par monter à 27% à l'aube du premier quinquennat (2017) des deux qui vont suivre.
- Un rapport de la Cour des comptes publié mardi 28 juillet révèle que la fonction reste un bastion masculin ; elle recule depuis plusieurs années.

Entre 2019 et 2024, le nombre comme la proportion de femmes ont progressivement diminués, si bien que la France ne compte plus désormais que 17,5 % de Préfètes de département ou de région. Pour 82,5 % d'hommes.

Ainsi, au vu du plafond de verre blindé qui s'ajoute celui du plancher collant pour 38% de Sous-préfètes, dans son rapport, la Cour des comptes demande à « l'autorité de nomination » de veiller, « à la cohérence de ses décisions avec l'objectif de nomination fixé par la loi ».

En foi de quoi, L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie lui demande à son tour d'user avec audace de son pouvoir exorbitant de choix des personnes, pour traduire au sommet de la pyramide administrative ces nominations paritaires qui s'imposent et ne peuvent plus attendre. Message envoyé à M. le Président.

Contact : Geneviève Tapié emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr